

Référence : Rpt 003/14

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET
DE L'ENVIRONNEMENT



PROJET 00083239

**« Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en
Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique
2011-2020 et des objectifs d'Aichi »**

**Atelier Régional Nord- Est
Annaba, le 24 septembre 2014**



Rapport élaboré par :

Yahia Karima (Coordonnatrice du Projet/ PNUD)

Avec la contribution de :

Chaabeni Majda (Assistante du Projet/ PNUD)

Laouar Saida (Directrice Nationale du Projet/ MATE)

Grimes Samir (Directeur de la Conservation de la Diversité Biologique, du Milieu Naturel, des Aires Protégées, du Littoral et des Changements Climatiques/ MATE)

Organisation de l'atelier :

➤ ***Unité de gestion du projet :***

Laouar Saida (Directrice Nationale du Projet/ MATE)

Yahia Karima (Coordonnatrice du Projet/ PNUD)

Chaabeni Majda (Assistante du Projet/ PNUD)

➤ ***Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement :***

Mouali Mohamed (Directeur Général ONEDD)

Grimes Samir (Directeur de la Conservation de la Diversité Biologique, du Milieu Naturel, des Aires Protégées, du Littoral et des Changements Climatiques)

Naitkaci Lydia (Ingénieur)

Avec la collaboration de :

Alleg Omar (Directeur de l'Environnement à la Direction Environnement de la Wilaya d'Annaba)

Hamlile Karim (Inspecteur principal à la Direction Environnement de la Wilaya d'Annaba)

Nous exprimons tous remerciements à M. **Alleg Omar** et M.**Hamlile Karim** pour leur étroite collaboration afin de permettre le bon déroulement de l'atelier.



Introduction

Dans le cadre du processus participatif initié par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement pour l'élaboration de la Stratégie et du plan d'actions national de biodiversité (SPANB) un deuxième atelier régional a été organisé dans la wilaya d'Annaba, le mercredi 24 septembre 2014.

Cet atelier régional a regroupé 14 Wilayas de la région Nord-Est de l'Algérie (Annaba- Oum El Bouaghi- Batna- Tébessa- Jijel- Sétif- Skikda-Guelma - Constantine- Bordj Bou Arreridj- El Tarf – Khenchla-Souk Ahras- Mila). Une note conceptuelle sur l'organisation d'ateliers régionaux (Annexe I) a été transmise aux participants avant la tenue de l'atelier.

Au total 105 participants ont pris part aux travaux de cet atelier représentant divers secteurs (environnement, agriculture et forêts, pêche, ressources en eau, enseignement supérieur et recherche scientifique). Cet atelier a également vu la participation de plusieurs représentants des associations de protection de la nature et l'intérêt important qui a été suscité chez les médias, notamment de la presse locale et régionale (17 représentants) (liste participants en annexe II).

Objectif de l'atelier

L'atelier régional Nord Est vise à identifier les grandes orientations stratégiques en matière de conservation et valorisation de la biodiversité en Algérie selon les spécificités géographiques. Il a également pour objectif de définir les objectifs nationaux en termes de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique en se basant sur les expériences et les expertises locales. Cet atelier vise par ailleurs, la recherche de mécanismes de coordination opérationnelle à diverses échelles du territoire pour améliorer l'action des pouvoirs publics en matière de préservation et de valorisation de la biodiversité.

Déroulement de l'Atelier

L'atelier s'est déroulé en quatre étapes (Programme en Annexe III).

- Allocution d'ouverture de l'atelier (M. Alleg Omar, Directeur de l'Environnement de la Wilaya d'Annaba) ;
- Présentation du projet et des objectifs de l'atelier (M. Grimes Samir, Directeur de la Conservation de la Diversité Biologique, du Milieu Naturel, des Aires Protégées, du Littoral et des Changements Climatiques) ;
- Quatre groupes de travail thématiques ;
- Restitutions des résultats des groupes de travail thématiques.

1- Allocution d'ouverture de l'atelier

L'allocution d'ouverture a été donnée par M. Alleg Directeur de l'Environnement de la Wilaya d'Annaba. Il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remercié pour leur contribution au déroulement de l'atelier.



2- Présentation du projet et des objectifs de l'atelier

Le projet et ses objectifs ont été présentés par M. Grimes Samir, Directeur de la conservation de la Diversité Biologique, du Milieu Naturel, des Aires Protégées, du Littoral et des Changements Climatiques. Son intervention s'est articulée sur les éléments suivants :

1. Le contexte international de la CBD (Stratégie Nationale et le Plan d'Action de Conservation et d'Utilisation Durable de la Biodiversité (SPANB) en 2000 et l'actualisation des (SPANB) adopté lors de la 10^{ème} COP à Nagoya (20 objectifs d'Aichi) ;
2. Le phasage de l'actualisation de la stratégie nationale ;
3. Un rappel des buts stratégiques et des objectifs d'Aichi pour la biodiversité
 - **But stratégique A:** Aborder les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique au gouvernement et à la société.
 - **But stratégique B:** Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable.
 - **But stratégique C:** Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique.
 - **But stratégique D:** Améliorer les avantages pour tous de la diversité biologique et des écosystèmes.
 - **But stratégique E:** Renforcer la mise en œuvre au moyen de la planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.

3. Orientations pour le travail des groupes

La Stratégie et Plans d'Actions Nationaux (SNPAB) seront élaborés à travers les options (orientations) stratégiques qui seront mises en œuvre à travers les objectifs nationaux, en harmonie avec ceux d'Aïchi. Les orientations stratégiques et les objectifs nationaux seront identifiés suite aux résultats des ateliers nationaux obtenus les groupes de travail (Photos annexe IV).

Quatre groupes thématiques de travail ont été identifiés selon les thèmes suivants :

- 1- **Groupe travail 1** : Institutions et réglementation.
- 2- **Groupe travail 2** : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.
- 3- **Groupe travail 3** : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.
- 4- **Groupe travail 4** : Stratégies de formation et de recherches.

Chaque groupe de travail était animé par un modérateur et un rapporteur a été désigné parmi le groupe pour faire la restitution de la réflexion et des propositions du groupe (Tableau 1).

Tableau 1 : Organisation des groupes de travail

Groupe de travail	Modérateur	Rapporteur
Institutions et réglementation	M. Alleg (DEW d'Annaba)	Mme. Younsi (experte biosécurité)
Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité	Pr. Benyacoub (Université d'Annaba)	M. Aziez (DEW de Khenchela)
Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation	Mme. Benchater (MATE)	M. Tabbouche (Président d'association)
Stratégies de formation et de recherches	Pr. Bakalem (Ecole Nationale Supérieure de l'Agronomie)	Pr. Samraoui (Université de Guelma)



4. Résultats des groupes de travail

Avant d'entamer la restitution des résultats des groupes de travail, M. Grimes a remercié les participants des groupes de travail pour la richesse des débats. Il a invité les rapporteurs des groupes de travail à s'installer sur le podium afin de présenter les résultats de leur groupe (Photos annexe IV).

4.1. Groupe de travail 1 : Institutions et législation

Ce groupe de travail était constitué de 19 participants représentant 5 secteurs représentés par la Direction générale des forêts (DGF), la Direction de l'environnement (DE), la Direction des ressources en eau (DRE), la Direction de pêche et des ressources halieutiques (DPRH), MATE et une experte en agronomie.

Les participants devaient orienter les discussions par rapport aux questions suivantes :

1. Efficacité du dispositif réglementaire, comment améliorer la mise en application ?
2. Efficacité du dispositif institutionnel, comment préserver concrètement la biodiversité et la gérer ?
3. Quels mécanismes à mettre en place pour améliorer l'intersectorialité (centrale et locale) ?
4. Comment intégrer efficacement la biodiversité dans les programmes de développement ?

Les participants du ce groupe de travail ont abouti aux recommandations suivantes :

i. Efficacité réglementaire

- Diffuser et vulgariser les guides de mise en œuvre de l'application de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) pour arriver à faire des propositions d'une réglementation nationale actualisée.
- Amendement des textes réglementaire non conformes à certaines dispositions légales et leur uniformisation loi 03 10.
- Actualisation des textes réglementaires (ex loi 24/12) devenue non efficace.
- Harmonisation des textes et des lois entre les secteurs, (même identiques) créer une commission d'arbitrage.

ii. Efficacité institutionnelle

- Déclarer la biodiversité comme patrimoine national au même titre que les hydrocarbures.
- Renforcement du dispositif et/ou des capacités institutionnelles pour la préservation, la conservation et la gestion durable de la biodiversité.
- Intégration et implication du facteur humain dans les programmes de développement durable pour la conservation *in situ*.
- Institutionnalisation d'un réseau de banque de gènes pour la conservation *ex situ*.

iii. Mécanismes à prendre en place pour améliorer l'inter sectorialité

- Réflexion pour la coordination de tous les points focaux nationaux dans le cadre de la gestion de la biodiversité.
- Création de la commission de wilaya sur la biodiversité.

iv. Intégration de la biodiversité dans les programmes de développement

- Organisation de filières locales mettant en évidence les produits de terroirs.
- Intégration de la femme rurale dans les programmes de développement et de gestion de la biodiversité.
- Intégration de la biodiversité dans les projets d'écotourisme.



- Mettre en place des régimes et/ou incitatives pour le développement de projet dans le domaine de la biodiversité.
- Mise en place d'un fond national pour le financement des actions de préservation et mise en valeur de la biodiversité.

4.2. Groupe de travail 2 : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité

Ce groupe de travail était le plus représenté, avec un total de 29 participants représentant 6 secteurs à savoir la Direction générale des forêts (DGF), la Direction de l'environnement (DE), la Direction des ressources en eau (DRE), la Direction des services agricoles (DSA), la Direction de pêche et des ressources halieutiques (DPRH) et la Recherche. Les participants devaient orienter les discussions par rapport aux questions suivantes :

1. Quels sont les outils les plus efficaces de la préservation de la biodiversité et quel est leurs impacts : aires protégées, réserves naturelles, banques de gènes, jardins botaniques, etc. ?
2. Quelles sont les mesures les plus pertinentes pour la valorisation de la biodiversité et leurs applications ?
3. Quels sont les mécanismes de suivi de l'utilisation de la biodiversité ?
4. Quelles sont les impacts de l'utilisation de la biodiversité sur la biodiversité ?
5. Comment mieux valoriser la diversité biologique ?

Les participants de ce groupe de travail ont abouti aux recommandations suivantes :

- Quels sont les outils les plus efficaces de la préservation de la biodiversité et quel est leurs impacts : aires protégées, réserves naturelles, banques de gènes, jardins botaniques, etc. ?**
 - En plus des aspects retenus, d'autres méritent d'être introduits tels que la protection des oueds et des zones humides.
 - Modernisation des techniques et des méthodes d'irrigation.
 - Introduire la bonne gestion de l'eau et les différents types de déchets.
 - Proposition d'une législation concernant le type d'élément utilisé du milieu (aire protégée, parcs nationaux, zone humide) et sur l'usage de la ressource (forêt).
 - Renforcer la protection du littoral marin par la création d'une police.
 - Les APC doivent être impérativement intégrées et responsables dans la gestion et la protection de l'environnement.
 - Mettre en place une cellule dédiée à la protection de la biodiversité locale par la gestion participative.
 - Mettre en place des statuts types des aires de parcours programmés et réserves génétiques de reconstitution.
- Quelles sont les mesures les plus pertinentes pour la valorisation de la biodiversité et leurs applications ?**
 - Valorisation génétique pour l'agriculture, l'élevage, les forêts et l'aquaculture, recyclage des eaux épurées et de boue.
 - Valorisation des produits de terroir (par la labellisation)
 - Valorisation touristique par la création d'une autorité nationale de promotion de l'écotourisme.
 - Valorisation pharmaceutique.
 - Valorisation dans les domaines des huiles essentielles.
 - Valorisation récréative (jardins et parcs citadins, etc.).



iii. Quels sont les mécanismes de suivi de l'utilisation de la biodiversité ?

- Le CNDRB procédera au suivi de bio surveillance et à travers des indicateurs biologiques qui restent à définir.

iv. Quelles sont les impacts de l'utilisation de la biodiversité sur la biodiversité ?

- Instaurer le contrôle par les études d'impact sur l'homme, l'environnement, la faune, la flore et les systèmes écologiques au même titre que les impacts industriels sur l'environnement.

v. Comment mieux valoriser la diversité biologique ?

- La volonté politique existe, il faut en faire un élément obligatoire d'un développement national avec un budget et un programme.

4.3. Groupe de travail 3 : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation

Ce groupe de travail était moins représenté que les précédents, avec un total de 17 participants mais plus diversifié par rapport à la représentation des secteurs à savoir la Direction de l'environnement (DE), Direction des ressources en eau (DRE), Direction des services agricoles (DSA), l'ONEDD, la DGF, le MATE et les Associations. Les participants devaient orienter les discussions par rapport aux questions suivantes :

1. Quels sont les supports à utiliser ?
2. Quels messages faire passer pour améliorer l'impact auprès de la société ?
3. Qui doit mettre en œuvre la stratégie de communication, d'information et de sensibilisation ?

Les discussions des questions relatives au thème de ce groupe de travail ont abouti aux recommandations suivantes :

i. Quels sont les supports à utiliser ?

- Supports classiques : Radio, Télévision, Internet et Dépliants.
- Renforcer l'éducation environnementale au niveau des établissements scolaires.
- Créer des groupes de discussions.
- Mettre en place des mécanismes de partenariat avec la société civile.
- Encourager les initiatives des ONGs.
- Former régulièrement les élus des collectivités locales.
- Travail de sensibilisation en direction des Partis politiques.
- Instituer un concours national sur les initiatives en rapport avec la biodiversité.
- Développer des programmes interactifs et virtuels : séminaires, portes ouvertes, rencontres, conférences, etc.

ii. Quels messages faire passer pour améliorer l'impact auprès de la société ?

- Un message de préservation : « Mettre en évidence l'importance de la biodiversité ».
- Mettre en évidence des programmes socioéconomiques dans le cadre de la préservation de la biodiversité.
- Mettre en évidence les menaces sur la biodiversité.
- Mettre en évidence l'endémisme de la richesse de la biodiversité.



iii. Qui doit mettre en œuvre la stratégie de communication, d'information et de sensibilisation ?

- Mettre en place une cellule au niveau de chaque Wilaya, sous l'autorité du Wali, chargée d'élaborer des programmes, de les mettre en œuvre et de coordonner toutes les actions, dont les principaux acteurs sont :
 - Les autorités (décideurs).
 - La société civile.
 - Les élus.
 - La communauté scientifique.

4.4. Groupe de travail 4 : Stratégies de formation et de recherches

Ce groupe de travail était le moins représenté, avec un total de 07 participants représentant 3 secteurs à savoir la Recherche, Direction des services agricoles (DSA) et l'ONEDD. Les participants devaient orienter les discussions par rapport aux questions suivantes) :

1. Comment intégrer la donnée scientifique dans le processus de prise de décision ?
2. Comment adapter le développement de la recherche par rapport aux enjeux de la biodiversité ?
3. Comment établir une adéquation formation-Recherche et la biodiversité ?

A l'issue des discussions de toutes les questions relatives au thème « Stratégie de formation et de recherche », les participants ont formulé les recommandations suivantes :

i. Comment intégrer la donnée scientifique dans le processus de prise de décision ?

- Utiliser les outils modernes (base de données, SIG, etc.)
- Intégrer les scientifiques à la prise de décision.
- Former les décideurs et les autres acteurs (Gendarmerie, Polices, Douaniers, etc.).
- Mettre en place un réseau qui valorise la biodiversité (consultants, conventions, Muséum d'histoire naturelle, etc.).

ii. Comment adapter le développement de la recherche par rapport aux enjeux de la biodiversité ?

- Soumettre ses propres projets (MATE).
- Se rapprocher des universités et exprimer ses besoins.

iii. Comment établir une adéquation formation-Recherche et la biodiversité ?

- Former les acteurs (enseignants, douaniers, APC, Gendarmerie, etc.).
- Adapter le cursus scolaire à la biodiversité.
- Exprimer les besoins pour la taxonomie.

5. Clôture de l'Atelier

L'atelier a été clôturé par M. Alleg, Directeur de l'Environnement de la Wilaya d'Annaba, il a remercié les participants pour leur contribution au bon déroulement de l'atelier et surtout pour leur collaboration et intervention à enrichir les débats et permettre d'atteindre les objectifs de l'atelier. Il a également remercié les journalistes de la presse écrite, la radio et la télévision pour leur couverture de l'événement. Il a terminé son intervention par une invitation à reproduire ce genre d'évènement au niveau de la Wilaya d'Annaba.





**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Note conceptuelle Ateliers Régionaux

PROJET 00083239

**PLANIFICATION NATIONALE SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET
MISE EN OEUVRE EN ALGERIE DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE 2011-2020
ET DES OBJECTIFS D'AICHI**

Juillet 2014



I. Contexte et justification

L'Algérie a ratifié la convention de diversité biologique (CBD) en 1995. En réponse à cette ratification une stratégie et un plan d'action national de biodiversité (SPANB) à été élaborée en 2000. Un Plan stratégique de la CDB pour la période 2011-2020 a été adopté lors de la COP-10 en 2010 à Nagoya, mettant l'accent sur la nécessité d'actualiser les SPANB selon une démarche participative. Ce Plan stratégique a pour but de promouvoir une mise en œuvre plus efficace de la Convention, grâce à une approche stratégique comprenant :

- **une vision** : « Vivre en harmonie avec la nature où, d'ici à 2050, la diversité biologique [notre capital naturel] est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, maintenant la planète en bonne santé et procurant des avantages essentiels à tous les peuples ».
- **une mission** : « mettre fin à l'appauvrissement de la diversité biologique »
- **des buts stratégiques** :
- **des objectifs** : 20 grands objectifs pour 2020 (appelés objectifs Aichi) regroupés en cinq buts stratégiques.

Afin de continuer à remplir ses engagements aux termes de la CBD, l'Algérie mène un projet sur « la planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ». Dans le cadre de ce projet des ateliers régionaux sont planifiés afin de développer, selon les spécificités géographiques et dans un processus participatif, des objectifs nationaux et régionaux qui permettent d'atteindre les objectifs mondiaux d'Aichi et qui tiennent compte de l'état et des tendances de la diversité biologique au pays.

II. Objectifs

Les ateliers régionaux ont pour objectif général d'identifier les grandes orientations stratégiques en matière de conservation et valorisation de la biodiversité en Algérie selon les spécificités géographiques. Ces ateliers visent à définir des objectifs nationaux mesurables en termes de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique, en intégrant la valeur des biens et services issus des écosystèmes, ainsi que les difficultés et les opportunités liées à l'adaptation et à la résilience des écosystèmes.

III. Résultats attendus

Il est attendu que les ateliers aboutissent à l'élaboration d'un rapport sur les objectifs nationaux pour la diversité biologique et qui contribuent à atteindre les objectifs d'Aichi.



ANNEXE I

IV. Organismes

Les ateliers sont organisés en partenariat avec :

- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM)
- et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE)

V. Participants

Les ateliers rassemblent tous les acteurs qui sont concernés directement ou indirectement par la biodiversité à savoir : Forêts, Pêche, Agriculture, Hydraulique, Universités, Associations Locales, Collectivités Locales (APW, APC), le PNUD et le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire (MATE) et la Gendarmerie Nationale.

VI. Lieu et date

Les ateliers régionaux seront organisés dans trois Wilayas Annaba, Oran, Biskra et Adrar, en fonction des spécificités géographiques (tableau1). Il est à préciser qu'un premier atelier régional concernant les régions centre a été organisé en mai 2014.

Tableau 1 : Ateliers régionaux

Lieu	Date	Wilayas concernées
Alger	29 mai 2014	Alger – Chlef – Bejaia- Blida – Bouira – Tizi Ouzou- Djelfa- Boumerdes – Tipaza- Ain Defla – M'sila- Médéa
Annaba	24 septembre 2014	Annaba- Oum El Bouaghi- Batna- Tébessa- Jijel- Sétif- Skikda- Guelma - Constantine- Bordj Bou Arreridj- El Tarf – Khenchla- Souk Ahras- Mila
Oran	29 septembre 2014	Oran – Tlemcen – Tiaret- Saida- Sidi Bel Abbès- Mostaganem- Mascara-Tissemsilt-Ain Témouchent-Ghilizane
Biskra	13 octobre 2014	Biskra - Ouargla- Illizi- El Oued- Ghardaïa –Laghouat
Adrar	20 octobre 2014	Bechar- Adrar- El-Bayad- Tindouf- Nâama- Tamanrasset



ANNEXE II : Liste des participants

Wilaya	NOM/PRENOM	FONCTION	INSTITUTION
Annaba	HAMLILE Karim	Inspecteur principal	Direction Environnement Annaba
	DALI Samia	Ingénieur Informatique SIG	ONEDD
	ALLEG Omar	Directeur de l'Environnement	Direction Environnement Annaba
	MEHDI NOURDINE		PAPW
	ZEMMOUCHI Med Chahine	Aquaculteur	DPRH ANNABA
	TERKI Farouk	Conservateur des forêts	DGF ANNABA
	MEHNAOUI Zouleikha	Inspecteur principal	DPRH ANNABA
	BOUDJEDDAR Med Lamine	Enseignant chercheur	UBMA ECOSTAQ LABORATOIR
	BOUYAKOUB Salim	Professeur d'université	Université d'Annaba
	BOUSHABA Abdslem	Conservateur des forêts	DGF ANNABA
	CHIKH Amel	Ingénieur	ONEDD ANNABA
KAHLOUL Lamia	Ingénieur	ONEDD ANNABA	
Mila	Abdelhamid BENLOUNIF	Représentant association	Mila Verte
	MOHEMEDI Ahmed Derif	Conservateur des forêts	DFG Mila
	LECHELEB Messaoud	Chef de Service	DRE Mila
	SATI Rabah	DRE Mila	DRE Mila
	FERDES Rabah	DSA MILA	DSA MILA
Constantine	KAHOUL Zahi	Chef de Service	DRE CONSTANTINE
	HAMMADI Aida	Ingénieur d'état	DSA CONSTANTINE
	BELHOUCINE Abla	Directrice de l'Environnement	Direction Environnement
	BELHOUCINE Fettouma	Direction de l'Environnement	Direction Environnement
	MEDJOUR Hocine	Conservateur des forêts	DGF Constantine
	DJALAB Hamza	Architecte d'Etat	APNE
Souk Ahras	NOURI SALAH	Directeur	Direction Environnement
	MANSOURI Abderahmene	Directeur	DSA
Oum El Bouaghi	KELLIL Chaouki	Directeur de l'Environnement	Direction Environnement
	REGHOUIA Athmane	Conservateur des Forêts	DGF
		Chef de bureau Hydro-	DSA
	BEKOUCHE Nadjb	Directeur de l'Hydraulique	DRE
	KHEMMAR Naim	Enseignant	Association ADDEM
	BENDJEDDOU Med Lamine	Chercheur Adhérent	Association ADDEM
	KELLIL Chaouki	Directeur de l'Environnement	Direction Environnement
	REGHOUIA Athmane	Conservateur des Forêts	DGF
		Chef de bureau Hydro-	DSA
	BEKOUCHE Nadjb	Directeur de l'Hydraulique	DRE
Skikda	KHEMMAR Naim	Enseignant	Association ADDEM
	BENDJEDDOU Med Lamine	Chercheur Adhérent	Association ADDEM
	Rahal	Conservateur des Forêts	DGF
	Nadjah Salah Eddine	Chef de Bureau DSA	DSA Skikd
	BERERICHE Samira	Directrice de l'Environnement	Direction Environnement
El Bordj	METALLAOUI Sophia	Enseignante chercheur	Université de Skikda
	DENBRI Hacina	Chef de Service	Direction de la Pêche
	Bounour	DSA	DSA Skikd
	TABBOUCHE Mohamed	Président d'Association	Association Bariq21
	TOUATI Azzedine	Chef de Bureau	DRE
Jijel	BELHADJ Rafika	Directrice de l'Environnement	Direction de l'Environnement
	Khoudoul Mohamed	Président d'association	association environnement BBA
	DJENIDI Redha	Enseignant	Université BBA
	SEDIRA Ali	Chef de Service	DGF Jijel
	ALIOUCHE Abdelhamid	Chef de Service	DSA
El Tarf	BOUCHEMELLA Nacéra	Chef de Service	DEW
	AMIROUCHE Moussa	Chef de Bureau	DRE Jijel
	BOUHAIID Ali	Chef de Service	DPRH
	AZZOUZ Noureddine	Professeur	Université de Jijel
HARBI Nacer	Directeur de l'Environnement	D.E EL TARF	



Wilaya	NOM/PRENOM	FONCTION	INSTITUTION
Guelma	FEREDJ Mohamed	Directeur de la Pêche	DPRH GUELMA
	KHELFELLAH Saber	Directeur de l'Environnement	DE GUELMA
	BENBELOUAR Hamid	Conservateur des forêts	DGF GUELMA
	BENFRID Abla	Association Kaluma	Protection environnement
	ZERIBI Ali		DSA GUELMA
	KEZIZ Nora	Directrice de RE	DRE GUELMA
Batna	SAMRAOUI Boudjemaa	Enseignant chercheur	Université de GUELMA
	DEKHINET Toufik	Directeur de l'Environnement	Direction Environnement BATNA
	KHERBOUCHE Kamel	Chef de Service AEP	DRE BATNA
	DJOUDI Bensalah	Chef de Service S MOB	DRE BATNA
	Rezougui	Chef de Service C Forêts	DGF BATNA
	AZZOUA Abdelhalim	Chef de Bureau	
Khenchela	HAMIDI Messaoud	Conservateur des forêts	DGF
	HAMIDI Messaoud	Conservateur des forêts	DGF
	LABRARA Ahmed		DSA/MADR
	AZIZ cherif		Direction de l'Environnement
	BOUAZZA Lyes	Maître de conférence	Université
Tebessa	CHAOUI Fateh	Directeur de l'Environnement	DE /MATE/ TEBESSA
	AMARI Bachir	Président Association	Association protection environnement
	TAMEN Hocine	Chef de Service	DSA TEBESS
	KECHIDA Nasserddine	Conservateur des forêts	DGF
	BENHAMMAMI Hoicne	Enseignant	Université de Tébessa
Alger	SAOUD SALAH	Chef de Service	DRE TEBESSA
	YOUNSI Amina	Experte Agronomie	ARTEC Consulting
	TACHOUR Karima	RH	ARTEC
	GRIMES SAMIR	Directeur	MATE
	LAMECHE HAFIDA	Sous Directrice	MATE
	MOUALI Mohamed	Directeur Général	ONEDD/MATE
	BAKALEM ALI	Expert	
	CHAABENI Majda	Assistante de projet	Consultante
Médias	YAHIA Karima	Coordonnatrice de projet	Consultante
	Bendjaoui Ibtissem	Journaliste	ENTV
	MESBAH Fares	Journaliste	DZTV
	OUNSSI Nawel	Journaliste	EST REPUBLICAIN
	CHABI Ahmed	Journaliste	EST REPUBLICAIN
	ATAMNIA Wahida	Journaliste	ESSALAM
	LINASSER Halima	Journaliste	EL MOUSTAKBAL EL ARABI
	RAMDANI Amel	Journaliste	ECHOUROUK EL ARABI
	Presse	Journaliste	GN ANNABA
	Presse	Journaliste	AKHBAR ACHARK
	DJENETTE AIFA	Journaliste	RADIO ANNABA
	Presse	Journaliste	Le Soir d'Algérie
	abdelbaki DJABALI	Journaliste	CHAÎNE 3
	MAZOUZ BOUENCHA	Journaliste	PRESSE
	MAZOUZI F Zohra	Journaliste	SADAA ANNABA
	MILI Hamida	Journaliste	Presse écrite
	KEDADRA Badis	Journalise	NUMEDIA NEWS
BELOUNIS Abdenour	Caméraman	NUMEDIA NEWS	





**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET
DE L'ENVIRONNEMENT**



« Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ».

**Atelier régional Nord- Est
Annaba, le 24 septembre 2014**

Programme

8h30- 9h00	Accueil et inscription des participants
9h00- 9h30	Allocution d'ouverture
9h30- 10h00	Présentation du projet SPANB et objectifs de l'Atelier (M. Grimes, Directeur de la Conservation de la Diversité Biologique, du Milieu Naturel, des Aires Protégées, du Littoral et des Changements Climatiques)
10h00- 10h15	Constitution des groupes de travail
10h15- 10h45	<i>Pause café</i>
10h45- 13h00	Séances groupes de travail
13h00-14h00	Présentation des résultats des groupes de travail
14h00	<i>Pause déjeuner</i>



ANNEXE IV : Photos déroulement des groupes de travail



Photo 1: Déroulement du groupe de travail 1 Institutions et réglementation.



Photo 2 : Déroulement des groupes de travail 2 Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.



